

Bulletin d'information du 26 janvier 2021

Nos réunions mensuelles étant toujours suspendues en raison de la fermeture de la Maison des Associations-Robert Luc, voici quelques informations utiles.

1. Assemblée générale annuelle ordinaire

Lors d'une réunion de bureau tenue le 25 janvier, nous avons décidé d'organiser notre AG ordinaire 2020 le lundi 22 février 2021 à 19H00 en visioconférence via l'outil Zoom. Les adhérents à jour de cotisation en 2020 recevront une convocation par e-mail deux semaines avant l'assemblée générale conformément à nos statuts. Trois postes d'administrateur seront à remplacer, nous le rappellerons avec la convocation mais nous incitons déjà les personnes candidates à se faire connaître par e-mail.

2. L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais à l'honneur dans la presse

Florian Charvolin nous a mis en relation avec la revue Silence pour qu'un article nous soit consacré. C'est maintenant chose faite et la journaliste Martha Gibson nous a consacré un très beau dossier de 3 pages dans le numéro 495 de la revue qui vient de sortir.

Pour avoir un aperçu de l'article, c'est ici : <https://www.revuesilence.net/numeros/495-Besoin-d-air-pur/constitution-d-une-expertise-citoyenne-l-exemple-de-l-association-air-des>

Nous vous invitons à vous procurer ce numéro au siège de la revue, 9 rue Dumenge, Lyon 4^{ème} ou dans un des points de vente que vous trouverez ici : <https://www.revuesilence.net/points-de-vente/>

3. De bonnes lectures pendant le couvre-feu

Nous avons sélectionné trois publications récentes d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes, ce sont des dossiers très documentés qui nous éclairent sur des sujets qui nous préoccupent.

- **Episodes de pollution pendant l'été 2020** : zoom sur les pics de pollution à l'ozone, tableaux, graphiques, comparaison avec les années précédentes, tendances, actions menées pour réduire ces émissions (page 9), des recommandations sanitaires et comportementales (annexe 5), vous trouverez le détail ici : https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/ra/files/atoms/files/bilan_episode_ozone_2020.pdf
- **Abaissement de la vitesse sur le périphérique Laurent Bonnevey, impact sur la qualité de l'air** : résultats des mesures effectuées en 2018-2019 aux abords du boulevard périphérique avant et après l'abaissement de la vitesse de 90 à 70 km/h. Les études théoriques prévoyaient une baisse de 4% pour le dioxyde d'azote et de 2% pour les particules PM10. La complexité de la situation vient du fait que, de toutes façons, ceux deux polluants diminuent progressivement année après année, baisse de la vitesse ou pas, et que les conditions atmosphériques ne sont jamais totalement comparables. En substance, Atmo Au-RA n'a pas pu mettre en évidence une baisse significative du dioxyde d'azote et des PM10 qui serait liée à l'abaissement de la vitesse (voir les textes en caractères gras des pages 18, 21, 28 et 30).

Bulletin d'information du 26 janvier 2021

L'ensemble de ce gros dossier de 33 pages est accessible ici :

https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/ra/files/atoms/files/atmo_rapport_eval_metro_impact_qa_reduc_v_l_bonnevay_2020.pdf

- **Effets de la mise en place du tram E sur la qualité de l'air de l'agglomération grenobloise :** Etude menée en 2011 avant la mise en œuvre de la ligne de tram E, puis en 2019-2020 après sa mise en service. Là aussi, c'est un très gros dossier de 54 pages et nous nous intéresserons aux conclusions des pages 35 et 36. Il apparaît clairement une diminution du dioxyde d'azote (jusqu'à 12%) et des particules fines (7 à 9 %). La diminution est particulièrement sensible sur la partie du parcours située dans la commune de Grenoble, là où la pollution est toujours la plus élevée. Sur la partie nord, de la sortie de Grenoble jusqu'au terminus au Fontanil, le gain est plus faible mais il faut prendre en compte le fait que l'urbanisation s'est progressivement densifiée, entre autres grâce au tramway. De quoi faire réfléchir nos élus de la Métropole de Lyon sur la politique d'urbanisme à moyen et long terme. Pour les courageux qui voudront en savoir beaucoup plus, c'est ici : https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/sites/ra/files/atoms/files/20201014_bilan_qa_trame.pdf

4. Nouvel indice ATMO

Depuis fin décembre 2020, le nouvel indice ATMO est affiché sur la page d'accueil de notre site WEB, il est actualisé tous les jours. Par contre, nous avons constaté que l'application Air to Go affichait encore l'ancien indice et nous avons questionné Atmo Auvergne Rhône-Alpes à ce sujet. Il nous a été répondu que la mise à jour de l'application était en cours et que le nouvel indice serait pris en compte aux alentours du 20 janvier pour la version WEB puis pour la version smartphone.

5. Cotisations 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2021, nous sommes passés en année civile pour les cotisations de nos adhérents. A ce jour, 8 adhérents ont renouvelé leur cotisation. Vous pouvez envoyer votre chèque de 20 € par courrier à :

L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais Maison des Associations-Robert Luc 28 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon
--

Pour les nouveaux adhérents, veuillez indiquer votre nom, prénom et adresse mail. Ce sont les seules données personnelles qui nous sont nécessaires et nous ne les communiquons à personne. Etant maintenant autorisés à établir des attestations de déductibilité fiscale pour les dons des particuliers, nous pourrions vous envoyer un certificat pour toute somme excédant la cotisation statutaire.